

TRAVAIL EN HAUTEUR

INSTALLATION, DISPOSITIFS ET E.P.I. – INCLUANT L'UTILISATION DES ECHAFAUDAGES

Contexte :

Les chutes de hauteur constituent l'une des premières causes d'accidents du travail graves et mortels dans l'Union Européenne. Les chutes à partir d'échafaudages occupent une place importante dans ces statistiques. Des dispositions visant à réduire ces accidents ont été adoptées par la directive 2001/45/CE transposée en droit français par le décret n°2004-924 du 1er septembre 2004, relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur et à la formation des personnes concernées.

Recommandation R.408 de la CNAM.

Objectifs :

Connaître les règles générales de sécurité lors de l'utilisation d'une protection collective,

Connaître et savoir utiliser le harnais de sécurité,

Acquérir les différentes techniques de vérification et entretien de son matériel

Personnes concernées :

Tout personnel intervenant en hauteur.

Pré requis :

Bonne compréhension et expression orale de la langue Aptitude médicale au travail en hauteur

Pas de contre-indication médicale au port du harnais antichute pour les utilisateurs de harnais

Accessibilité :

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

Dispensateurs de formation :

Formateur reconnu compétent ayant suivi une formation et validation de compétences

Dispositif de suivi :

Feuille d'émargement par demi-journée

Méthodes et moyens pédagogiques :

Apports théoriques.

Exercices théoriques et pratiques.

Utilisation d'un tripode de descente avec mise en suspension des stagiaires afin de sensibiliser à l'utilité du bon ajustement de son EPI.

Durée du stage :

1 journée de 7 heures de formation

Calendrier : Disponible sur simple demande

Lieu et nature de l'action :

Intra Entreprise / Inter entreprise au sein de notre agence

Responsable pédagogique :

Monsieur Stéphane SANGORRIN

Mode de validation :

Une attestation de suivi de stage sera délivrée au stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation par le formateur

Délais ou modalités d'inscription :

Inscription possible sous 48 h et après validation du devis et CGV

CONTENU DE LA FORMATION

THEORIE

- Définition des travaux en hauteur.
- Réglementation nationale et européenne.
- Responsabilité pénales et civiles – Droits et devoirs de chacun.
- Accès en hauteur.
- Protections collectives et individuelles.
- Echafaudage, Pirl, Nacelle, Filets.

- Présentation et descriptif techniques.
- Différents modèles et applications
- Précautions d'usage
- Matériel sur dérogations (Escabeau, Echelle)

PRATIQUE

Présentation du matériel de sécurité (caractéristiques, résistance, utilisation) :

- Réglage du harnais (sangles, ajustement, suspension, attache dorsale et sternale).
- Utilisation des éléments, caractéristique technique et résistance.
- Principe d'utilisation : le harnais et son utilisation avec les éléments de liaison.

EXERCICES PRATIQUES

- Utilisation du harnais (ancrage temporaire)
- Entretien et vérification des EPI
 - Mise en situation des stagiaires.
 - Validation des techniques (intervention, utilisation et vérification des EPI).

Synthèse de la formation et remise d'un fascicule par stagiaire



DECOUVREZ NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR : <https://s2consulting.fr>

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 06 67 30 86 72/ 05 58 70 36 88

ou par courriel : sango64@me.com / accueil.s2consulting@gmail.com

S2 FORMATION, 323 route de Soule - 40390 SAINT MARTIN DE HINX

SAS au capital de 2 000 € - R.C.S Dax B 901 968 644

SIRET 90196864400012 - Code APE 8559A – Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 75 40 01726 40

Certificat QUALIOPI (disponible sur demande)